

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

La situation sanitaire du pays, liée au Coronavirus Covid-19, a impliqué la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le lundi 16 mars 2020. Une continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre leurs professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Depuis plusieurs jours, l'équipe pédagogique de l'école est engagée avec les élus et leurs personnels dans la préparation et l'organisation de cette reprise. La prise en compte du protocole sanitaire qui encadre cette réouverture implique des modifications profondes dans la vie quotidienne de l'école. Ce courrier vous présente les aménagements prévus afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles votre enfant mais aussi le rôle que vous aurez à tenir dans cette période. Il est en effet de la responsabilité de chacun de limiter la propagation du virus.

Les parents d'élèves jouent donc un rôle essentiel dans cette réouverture tant dans leur mission éducative auprès de leur enfant (ex. rappel des gestes barrières, fourniture de mouchoirs jetables, etc.) que dans le respect des nouvelles dispositions qui seront proposées par l'école et les collectivités quant à sa prise en charge et que vous trouverez détaillées ci-après.

1. Organisation pédagogique :

Eu égard aux contraintes sanitaires, la priorité a été donnée aux GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2. Cependant, les enfants de personnels désignés comme prioritaires seront accueillis.

- Afin de respecter la distanciation physique dans les classes, nous ne pourrons accueillir que des demi-groupes. Nous mettrons donc en place une alternance. Votre enfant fera donc deux jours de classe en présentiel et deux jours à distance.
- Les enfants des personnels soignants, enseignants ou prioritaires pourront être accueillis tous les jours.
- Nous tiendrons compte des fratries pour cette scolarisation par alternance.
- La continuité pédagogique sera assurée pour tous les élèves qui ne retourneront pas à l'école. Les apprentissages seront les mêmes que ceux réalisés en classe.

2. Déroulement de la journée :

Accueil :

- Avant la venue à l'école, les parents doivent s'assurer que la température de leur enfant est inférieure à 37,8°C.
- Vous devrez vêtir votre enfant de manière "simple" pouvant permettre la pratique sportive tous les jours, ainsi que pouvant permettre aux petits d'être autonomes pour aller aux toilettes, se changer seuls si besoin.
- Le port du masque n'est pas recommandé, mais vous pouvez en équiper votre enfant s'il est en mesure de le porter sans risque de mésusage.
- Les parents déposeront leur enfant en respectant la distanciation physique. A Saint Jal, il faudra respecter le « couloir » à sens unique devant le portail de l'école. Aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans l'école.
- A Saint Jal, les enfants pourront être accueillis de façon échelonné de 8h35 à 9h. Aucun retard ne sera toléré. Le départ sera également échelonné de 16h15 à 16h30, pour éviter la queue dans le « couloir ».
- Chaque enfant ira se laver les mains, passera aux toilettes et se relavera les mains avant d'entrer en classe. Régulièrement, le nettoyage et la désinfection des toilettes, poignets de portes, robinetteries...seront réalisés par les agents municipaux.
- L'enfant se rendra ensuite en classe, à sa table, en suivant un sens de circulation et sans toucher les autres tables, murs ou porte-manteaux. Il y déposera son sac et posera son manteau sur sa chaise.
- Il sortira son matériel individuel et son paquet de mouchoirs. Les enfants de maternelle auront une boîte dans laquelle ce matériel individuel sera préparé.
- Il ne touchera pas aux poignets des portes des salles, celles-ci resteront ouvertes le temps de l'entrée en classe des élèves.

En classe :

- Les élèves seront à des tables individuelles distancées d'au moins 1m et permettant une circulation minimale.
- Aucun travail collectif de manipulation ne sera possible. Aucun prêt de matériel entre élèves ne sera autorisé.
- L'enseignant, qui portera toujours son masque, leur indiquera toutes les mesures sanitaires à respecter.
- Ils n'auront plus le droit de se déplacer sauf pour les cas suivants :
 - Passage aux toilettes : lavage des mains de l'élève avant et après le passage aux toilettes, puis désinfection régulière assurée par un agent municipal
 - Aller se laver les mains après s'être mouché ou avoir éternué, puis désinfection régulière assurée par un agent municipal
- Ils réaliseront le même travail que celui envoyé aux élèves restés à la maison. Ils se corrigeront eux-mêmes en suivant les indications de l'enseignant(e). L'enseignant(e) ne touchera pas les cahiers des élèves.
- L'enseignant(e) gardera une distanciation physique avec les élèves à tout instant.
- Toutes les activités proposées (EPS, Arts ...) impliqueront le respect de la distanciation de 1m, l'interdiction d'échanges d'objets et de ne pas toucher des surfaces qui pourraient être touchées par d'autres élèves. Ces pratiques seront donc très limitées.
- Il n'y aura pas d'utilisation de matériel collectif, de coins de maternelle (poupées, voitures ...) ni de jeux de construction (kapla, légos ...) car ils sont impossibles à nettoyer entre chaque élève.

En récréation :

- Les élèves devront respecter une distanciation physique de 1m.
- Ils ne pourront pas jouer à des jeux collectifs impliquant des échanges d'objets (ballons, cartes, billes ...).
- Ils ne pourront pas aller sur la structure de jeux avec toboggan à Saint Jal.
- Ils passeront individuellement aux toilettes avec lavage des mains avant et après. Régulièrement, le nettoyage et la désinfection des toilettes, poignets de portes, robinetteries...seront réalisés par les agents municipaux.

Cantine / garderie / transport :

- Les règles sanitaires et toutes les contraintes à respecter seront les mêmes que pendant les temps en classe et lors des récréations.
- A Ceyrat : Un repas froid pourra être apporté et déposé dans la cantine le matin. Un agent municipal assurera la surveillance durant la pause méridienne.
- A Saint Jal : Les repas seront pris à la cantine. Les élèves seront espacés de minimum 1m sans être face à face. Les serviettes en tissus seront interdites.
- A Saint Jal : les horaires de la garderie sont modifiés : Le matin elle débutera à 8h15 et le soir elle se terminera à 17h. Il n'y aura pas de goûter à la garderie, ni d'aide aux devoirs.
- A ce jour, nous ne savons pas quelle est l'organisation prévue pour les transports.

En cas de symptômes :

- Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les procédures de gestion d'un cas suspect vous sont transmises pour information dans le document ci-joint.

Compte tenu des éléments à présent en votre possession, **nous vous demandons de bien vouloir nous retourner par mail le coupon ci-dessous au plus vite et avant jeudi midi :**

Tant que les règles sanitaires imposent cette organisation du temps scolaire et périscolaire, je soussigné(e)

_____ vous informe que mon enfant _____

(cochez la case qui vous concerne)

- Ne reviendra pas à l'école et poursuivra ses apprentissages à distance grâce à la continuité pédagogique.
- Reviendra à l'école en respectant l'organisation pédagogique.

- Mon enfant viendra à la garderie à Saint Jal le matin entre 8h15 et 8h45.
- Mon enfant viendra à la garderie à Saint Jal le soir entre 16h15 et 17h.

Jeudi, nous reviendrons vers les familles qui souhaitent que leur enfant retourne à l'école. Nous leur indiquerons quels jours leur enfant sera accueilli (**lundi et mardi ou jeudi et vendredi**).

Il est à noter que si, en fonction de vos obligations professionnelles et de l'évolution du protocole sanitaire, vous souhaitez réévaluer la situation et remettre votre enfant à l'école, cela sera possible. Il faudra alors, au préalable, contacter votre directrice.

L'ensemble de l'équipe pédagogique du RPI se tient à votre écoute pour vous apporter toute précision si nécessaire.

Comptant sur votre participation active dans la mise en œuvre efficace de ces dispositions.

Bien cordialement.

L'équipe pédagogique et les équipes municipales.